

RESEAU BABY-SITTERS

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU RESEAU BABY-SITTER ET DU SERVICE EN LIGNE DE MISE EN RESEAU

Proposé par la Mairie de Floirac, le service de mise en relation « Réseau Baby-sitter » (ci-après « Réseau ») via notamment un service accessible par son site Internet, est un outil favorisant l'échange et le respect d'autrui. En participant à ce Réseau et en s'inscrivant le cas échéant à ce Service, vous vous engagez à prendre connaissance des présentes Conditions générales d'utilisation et à les respecter.

1.0 PRÉAMBULE

La Mairie de Floirac (ci-après «Mairie») offre aux utilisateurs de son site Internet (les jeunes floiracais principalement et les parents floiracais ou extérieurs à la Ville) un service de mise en relation pour de la garde d'enfant (ci-après « Service »). Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) définissent les modalités et conditions générales applicables à l'utilisation du Service, étant précisé que toute utilisation de ce Service est subordonnée à leur strict respect. Tout au long des présentes, la notion « d'utilisateur » qualifie soit les parents, soit le baby-sitter, ou encore les deux, mais tend à être exprimée sans équivoque au regard de ce qui leur est respectivement exigé ou offert.

A travers la mise en place du Réseau et de son service en ligne, la Mairie a pour objectif premier de promouvoir les initiatives citoyennes, l'engagement des jeunes et leurs capacités à se rendre autonome. De même, la mise en place de ce réseau a pour but de contribuer à la diversification des modes de garde, et à la promotion du respect des règles relatives au monde du travail.

La Mairie n'est pas en mesure, et n'a pas pour rôle, de contrôler l'exactitude des déclarations des utilisateurs dans leurs annonces et leur profil, à l'exception de celles relatives aux conditions d'inscription au réseau baby-sitter.

2.0 LE SERVICE

Le Service permet d'une part aux parents utilisateurs de rechercher un baby-sitter, s'il le souhaite dans un secteur géographique déterminé et selon un profil qu'il juge intéressant, et d'autre part pour le baby-sitter utilisateur, de diffuser un profil et une annonce lui permettant de faciliter sa recherche de collaboration.

L'objectif est la mise en relation, de manière libre et volontaire. Cette mise en relation peut se faire uniquement entre les baby-sitters utilisateurs du service inscrits, et dont les profils et annonces sont publiés sur le site de la Mairie.

2.1 Accès et inscription au Service

L'accès au Service est libre pour toutes les recherches de baby-sitter, par simple consultation des profils et annonces publiées sur le site Internet de la Ville

Concernant les profils et annonces de baby-sitter, toute personne souhaitant utiliser le Réseau de la Ville en qualité de baby-sitter doit, outre respecter les présentes CGU, remplir les conditions suivantes :

- avoir, durant une période de cinq jours, exercé une collaboration au sein des ACMSH (Accueils Collectifs de Mineurs Sans Hébergement) de la Ville, soit en qualité de bénévole, de stagiaire ou encore d'agent non,

- être résident floiracais,

-et avoir effectué la demi-journée de formation dans une des structures petites enfance de la Ville, s'il souhaite garder un enfant de moins de 4 ans.

En signant sa fiche d'inscription (ou son représentant légal s'il est mineur) l'utilisateur devient utilisateur du Service et accepte sans réserve les présentes CGU.

2.2 Le profil et le annonce du baby-sitter

Le profil est composé en deux parties, soit :

-un profil non public qui permet au service municipal gestionnaire de garantir un traitement administratif et un niveau de qualité d'animation du Réseau, et de vérifier la régularité de l'engagement de tout mineur dans le service.

-un profil public dont le contenu et la diffusion est permise par l'utilisateur baby-sitter baby-sitter dans le respect des présentes CGU, et comprenant : ses coordonnées de contacts, c'est-à-dire obligatoirement une adresse de messagerie électronique et/ou un numéro de téléphone//sa localisation géographique selon la délimitation des quatre grands secteurs de la Ville//une information sur ses disponibilités//son expérience ou non en matière de baby-sitting//la tranche d'âge souhaitée concernant les enfants à garder//le nombre d'enfants pouvant être pris en charge//un complément d'information pouvant notamment avoir trait à ses formations, diplômes et centres d'intérêts//une annonce permettant d'exposer ses motivations

3.0 DROITS ET OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

En s'inscrivant comme en participant au Service, l'utilisateur s'engage sans réserve et certifie :

- avoir pris connaissance de l'intégralité des présentes CGU, les accepter et avoir pleine conscience des responsabilités et des engagements qu'elles impliquent;
- respecter les présentes CGU tant et aussi longtemps qu'il utilisera le Service ou agira consécutivement aux informations, services ou contacts obtenus par ce Service;
- reconnaître pleinement sa responsabilité dans ses interactions avec les autres Utilisateurs, et ses comportements consécutifs à la mise en relation par l'intermédiaire du Service;
- être responsable de toutes violations des présentes CGU ;
- reconnaître que la Mairie de Floirac ne peut garantir d'aucune manière la qualité des services proposés par les Utilisateurs, et notamment la correspondance entre leurs déclarations et la réalité, à l'exception des informations transmises au Service et répondant aux critères d'inscription des baby-sitters ;
- reconnaître que les informations et contenus de toute nature disponibles, ou accessibles depuis le Service, sont fournis à titre indicatif et ne peuvent être considérés comme étant parfaitement exempts d'erreurs ou d'omissions, ou répondant précisément à l'usage auquel les Utilisateurs les destinent;
- savoir que le profil baby-sitter sera rendu public et consultable par les autres Utilisateurs du Service;
- informer la Mairie de Floirac sans délai s'il estime que le comportement d'un autre Utilisateur du service n'est pas conforme à la législation en vigueur et aux présentes CGU. Il devra pour cela utiliser l'adresse de correspondance du Chapitre 8.

En cas de non-respect des engagements décrits ci-dessus, et détaillés par la suite, l'Utilisateur en porterait seul l'entière responsabilité et s'exposerait aux sanctions prévues par la législation française en vigueur.

3.1 Droits et obligations relatifs à la création et à l'utilisation du profil public et de l'annonce

Réalité des informations fournies :

L'Utilisateur baby-sitter est seul responsable des informations qu'il indique dans son profil public et ses annonces. Notamment, l'Utilisateur baby-sitter s'engage à ne pas effectuer de fausses déclarations.

La Mairie ne pouvant s'engager à contrôler le contenu de sites externes, l'Utilisateur s'interdit d'indiquer des liens Internet dans son profil public et dans son annonce. Le service municipal gestionnaire se laisse le droit, à sa seule discrétion (sans que cela ne constitue une obligation et sans encourir une quelconque responsabilité vis-à-vis de l'Utilisateur baby-sitter) de refuser tout contenu disponible susceptible de contrevenir à la législation en vigueur ou aux présentes CGU.

3.2 Règles de comportement à l'égard des autres utilisateurs, inhérente à la bonne animation et pérennité du Réseau

En utilisant le Réseau de quelque manière que ce soit, et en communiquant avec les autres Utilisateurs du Service, l'Utilisateur s'engage à observer rigoureusement la législation en vigueur relative au respect des personnes ainsi que les normes de communication et d'échange les plus courantes sur Internet (Netiquette) et plus particulièrement les règles de comportements énumérées ci-après :

- ne pas tenter d'induire en erreur d'autres Utilisateurs en usurpant le nom ou la dénomination sociale d'autres personnes ou en se faisant passer pour un employé ou un affilié de la Mairie, de ses Partenaires, d'un modérateur, d'un guide, ou d'un hébergeur ;
- respecter la volonté des autres Utilisateurs souhaitant interrompre les échanges et correspondances avec lui, quelques en soient les formes et les supports, en ligne et hors-ligne.

3.3 Protection des mineurs

Soucieuse de la sécurité et du respect de la vie privée de ses Utilisateurs, et plus particulièrement des mineurs, la Mairie ne validera les inscriptions des utilisateurs mineurs que sur autorisation expresse de leurs représentants légaux. Ces derniers seront signataires de la fiche d'inscription, et valideront en ce sens toutes les informations et autorisation du profil public et de l'annonce, ainsi que l'approbation sans réserve des présentes CGU.

Ils garderont à l'esprit qu'en leur qualité de tuteur légal, il est de leur responsabilité de déterminer quel service est ou non approprié pour leur(s) enfant(s) et de surveiller l'utilisation qu'ils en font. Les Utilisateurs du Service s'engagent à respecter et protéger les mineurs et à s'abstenir à leur égard de toute proposition ou initiative contraire à leur volonté exprimée ou à la législation en vigueur. Les Utilisateurs s'interdisent de porter atteinte, de quelle que manière que ce soit, à la sensibilité ou à l'intégrité morale ou physique de mineurs, notamment par la communication ou encore un comportement à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter atteinte à la dignité humaine.

3.4 Rencontres après publication des annonces

L'attention des Utilisateurs est attirée sur les risques inhérents à tout contact, dans la « vie réelle » avec des personnes inconnues ou connues uniquement par le biais « d'échanges virtuels » (numériques ou téléphoniques notamment). Il leur est recommandé d'observer la plus grande prudence dans le cas de telles rencontres.

En participant au Réseau et/ou en s'inscrivant au Service, l'Utilisateur se reconnaît pleinement responsable de ses interactions et comportements non virtuels, consécutifs aux mises en relation par le Service avec les autres Utilisateurs.

3.5 Travail clandestin

L'Utilisateur ayant fait usage du présent service de mise en relation entre utilisateurs aux fins d'échange de services s'engage sous sa seule responsabilité à se conformer à la législation applicable à l'activité qu'il entend exercer et notamment le cas échéant aux dispositions du code de commerce et du code du travail. L'Utilisateur s'engage plus particulièrement à veiller au respect de la législation applicable au travail dissimulé au sens des articles L.8221-1 et suivants du code du travail.

3.6 Utilisation du Service à des fins de prospections commerciales

L'Utilisateur s'engage à ne pas utiliser le Service dans un but de prospection commerciale, quelle qu'en soit la forme, et en particulier le Spam ou toute communication non sollicitée par les autres Utilisateurs.

4.0 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les Utilisateurs du Service engagent leur seule responsabilité en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des présentes Conditions Générales d'Utilisation. La Mairie ne peut être responsable, de quelque manière que ce soit, pour d'éventuels dommages ou dégâts, accidentels ou volontaires, dont un Utilisateur pourrait se plaindre ou subir du fait du comportement d'un autre Utilisateur de manière virtuelle ou avec lequel il serait entré en contact réel par l'intermédiaire du Service.

Afin de protéger les Utilisateurs, la Mairie se réserve le droit de supprimer tout profil de baby-sitter ayant commis des faits contraires aux valeurs d'éthique qu'elle défend. Cependant, les contenus fournis ou transmis par le Service sont consultés sous l'entière responsabilité de chaque Utilisateur. La Mairie de Floirac ne pourra être tenue pour responsable d'éventuels dommages ou préjudices dont l'Utilisateur ou d'autres personnes physiques ou morales pourraient se plaindre du fait du comportement d'un autre Utilisateur que ce soit de manière virtuelle ou avec lequel il serait entré en contact réel par l'intermédiaire du Service.

La Mairie s'efforce de maintenir la disponibilité, la sécurité et la qualité du Service afin d'assurer aux Utilisateurs les meilleures conditions d'accès possibles.

Cependant, lorsqu'il s'agit de l'utilisation du service en ligne, un certain nombre de particularités ou d'incidents peuvent survenir, dont la Mairie ne saurait être tenue pour responsable d'aucune manière :

- Des risques particuliers sont liés aux spécificités d'Internet et des réseaux, et notamment au fait que des informations relatives à des Données Personnelles concernant l'Utilisateur, peuvent être captées, transférées et/ou altérées indépendamment de la volonté de la Mairie; de même, les Utilisateurs peuvent subir les conséquences d'éventuels actes de piratage informatique commis sur les serveurs ou autres composants du Service, aucune garantie ni indemnité ne pouvant leur être apportée contre de telles conséquences;
- la Mairie ne garantit pas que le Service fonctionne sans interruptions ou erreurs. Le Service peut également subir des pannes occasionnelles et certaines erreurs de programmation peuvent étre provoquées par des mises à jour ou par des événements indépendants de la volonté de la Mairie ;
- Des modifications, suspensions, interruptions ou une dégradation du Service peuvent survenir du fait d'une mauvaise compréhension par l'Utilisateur de l'informatique, d'Internet et du Service, d'une

configuration et de matériels informatiques défectueux ou inadéquats, de l'utilisation de navigateurs non compatibles avec le Service;

- Les informations, contenus et fonctionnalités du Service font périodiquement l'objet de modifications. La Mairie peut être amenée à apporter, à tout moment, de telles modifications. Elle se réserve le droit, à tout moment, de modifier, interrompre temporairement ou de manière permanente tout ou partie du Service, et cela sans information préalable des Utilisateurs.

5.0 DROITS ET LIMITATION D'ACCÈS AU SERVICE

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi «Informatique et Libertés», tout Utilisateur dispose, à tout moment et quelle qu'en soit la raison, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des Données Personnelles qu'il aurait indiquées lors de l'utilisation du Service.

5.1 Modification, rectification ou suppression du profil et de l'annonce du baby-sitter par l'utilisateur

Pour exercer ses droits, l'Utilisateur baby-sitter concerné par la conservation et/ou diffusion de données personnelles doit :

- Demander la rectification, modification ou suppression de son profil et de son annonce auprès du service municipal gestionnaire à l'adresse indiquée au chapitre 8.

Tout acte de résiliation supprimera définitivement les informations fournies par l'Utilisateur.

5.2 Continuité du service

Concernant le service en ligne, le site Internet est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sous réserve des pannes éventuelles et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du service et des matériels et sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle du fournisseur. Les taux de transfert et les temps de réponse des informations circulant à partir de son serveur via Internet ne sont pas garantis par la Mairie.

5.3 Modification, rectification ou suppression du profil et de l'annonce du baby-sitter par le service municipal gestionnaire

L'Utilisateur reconnaît au service municipal gestionnaire :

- le droit de modifier ou supprimer son profil et son annonce s'ils contrevenaient à la législation en vigueur ou aux présentes CGU.

De telles mesures peuvent être prises à tout moment et sans mise en demeure préalable par le service municipal gestionnaire, notamment si celui-ci estime que l'Utilisateur n'a pas respecté ces présents engagements.

5.4 Sanctions

Le service municipal gestionnaire se réserve le droit de prendre toute mesure lui semblant adéquate à l'encontre de tout Utilisateur contrevenant, selon lui, aux dispositions de la législation en vigueur ou des présentes CGU.

Ces mesures comprennent notamment :

- un ou plusieurs avertissements adressés à l'Utilisateur en cause ;
- son exclusion du Service ;

- des actions en justice.

Il est précisé que le service municipal gestionnaire détermine, à sa seule discrétion, si le comportement d'un Utilisateur contrevient aux CGU ou à la législation en vigueur.

6.0 RECUEIL, UTILISATION ET PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les règles relatives au recueil, à l'utilisation et à la protection des données personnelles des Utilisateurs du Service, ainsi que les engagements de ce dernier en la matière, sont exposés par la Charte des données personnelles. Cette Charte est partie intégrante des présentes CGU.

La Mairie de Floirac respecte les normes européennes et françaises les plus contraignantes de protection de la vie privée et des données personnelles. Le Service a fait l'objet d'une déclaration auprès de l'autorité française de protection des données personnelles (la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – CNIL). Le Service est enregistré auprès de la CNIL. L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, il doit contacter le réseau Baby-sitter– 05 57 80 87 98 - remy.correa@ville-floirac33.fr.

Inactivité :

Pour chaque profil et annonce publiée, un mail d'alerte est envoyé au bout de deux mois au baby-sitter afin de savoir si l'annonce doit être maintenue supprimée. En l'absence de confirmation par l'Utilisateur, l'annonce sera automatiquement supprimée.

7.0 MODIFICATIONS DES CGU

La Mairie de Floirac pourra modifier à tout moment les présentes CGU.

8.0 CORRESPONDANCES

Vous pouvez adresser toutes vos en vous adressant à Rémy Corrèa – 05 57 80 87 98 - remy.correa@ville-floirac33.fr

CHARTRE DES DONNÉES

Déclaré à la CNIL, le Service garantit ses Utilisateurs contre toute utilisation abusive de leurs données personnelles. La présente Charte exprime les engagements de la Mairie, et expose les garanties offertes aux Utilisateurs du Service en matière de recueil, de traitement et d'accès à leurs données personnelles. Aucune utilisation des données personnelles des Utilisateurs ne peut être faite sans l'autorisation des intéressés.

1.0 POURQUOI ET COMMENT SONT RECUEILLIES LES DONNÉES PERSONNELLES

1.1 Finalités du recueil des données personnelles

Les informations fournies par le baby-sitter Utilisateur sont destinées essentiellement au fonctionnement du Service. En cas d'accord de l'Utilisateur, et seulement en ce cas, la Mairie, pourra utiliser ces données pour transmettre au baby-sitter des informations correspondant aux centres d'intérêt exprimées dans son profil public et son annonce. Une option permettant de modifier ce choix (acceptation ou refus), est prévue dans la fiche d'inscription au service.

1.2 Modalités et limites du recueil des données personnelles

Données déclaratives

Le recueil des données personnelles se déroule dans le cadre de l'inscription du baby-sitter Utilisateur du Service, tel que défini au chapitre 2 des présentes CGU.

Les Annonces concernant la garde de jeunes enfants nécessitant une surveillance particulière, et donc une identification précise des Utilisateurs, il sera imposé à au baby-sitter Utilisateur pour déposer une annonce, le renseignement de son Identité (nom, prénom, adresse, téléphone...).

Les baby-sitters Utilisateurs peuvent refuser de fournir ces informations. Dans ce cas, ils ne pourront pas accéder au Réseau et donc obtenir diffusion de leur profil et de leur annonce. Toutes les autres données déclaratives sont facultatives.

Aucune question n'a pour objet les opinions politiques ou idéologiques de l'Utilisateur, sa confession, son origine ethnique, ni son orientation sexuelle.

11.0 COMMENT NOUS PROTÉGEONS LA VIE DES UTILISATEURS

2.1 Protection de l'anonymat

La Mairie veille à ce qu'aucun élément susceptible d'identifier l'Utilisateur ne soit rendu public, à moins que celui-ci ait choisi de dévoiler son Identité. Seule une information de contact est obligatoire (adresse de messagerie électronique et/ou numéro de téléphone), et le baby-sitter Utilisateur ne pourra pas se retourner contre la Mairie en cas de non-respect, par les Utilisateurs, des présentes CGU.

2.2 Sécurisation de l'accès aux données personnelles

Nous mettons en œuvre tous les moyens raisonnables à notre disposition afin de sécuriser l'accès aux serveurs où sont stockées les données personnelles des Utilisateurs.

2.3 Limitation de garanties et de la responsabilité

Les garanties vis-à-vis des Utilisateurs en matière de données personnelles ne s'appliquent pas dans les cas suivants :

- Conformément à la législation en vigueur, le service municipal gestionnaire peut permettre aux autorités judiciaires d'accéder aux données personnelles, y compris nominatives, en cas de commission rogatoire dûment mandatée par la justice française.
- La Mairie met en œuvre les moyens raisonnables dont elle dispose afin de sécuriser l'accès à ses serveurs où sont stockées les données personnelles des Utilisateurs. Il ne s'agit toutefois que d'une obligation de moyens, aucun Système d'Information ne pouvant à l'heure actuelle offrir à ses Utilisateurs de garantie absolue en la matière.

12.0 GARANTIES EN MATIÈRE D'UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des Utilisateurs ne feront l'objet d'aucune exploitation commerciale ou administrative abusive ou simplement importune :

- Conformément à la législation, les données personnelles des Utilisateurs ne peuvent faire l'objet d'un usage quelconque sans leur accord explicite. Dans ce cas, la Mairie pourra utiliser ces données uniquement pour faire part d'informations liées aux centres d'intérêt de l'Utilisateur.